

Relation avec Paris

25

Reseau des eaux

DRAINAGE

Clavier

Monsieur le Président
de la Société LEVITT and SONS
42, Avenue Montaigne, 42
PARIS

annexe 2

Monsieur le Président,

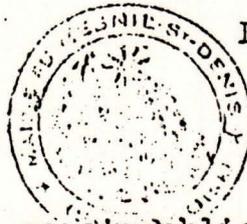
J'ai l'honneur de vous informer que je viens, ce jour, de réceptionner, avec votre Directeur technique M. MABON, et en présence de M. SORET, Représentant de la Société Sablaise des Eaux, votre réseau de distribution d'eau potable des Résidences du Château.

Le Dossier technique de ce Service nous a été remis par M. MABON.

En conséquence, je vous confirme que la Commune prend dans le réseau communal ce réseau de distribution d'eau potable, qui ne fait l'objet d'aucune réserve de notre part.

A partir de ce jour, la Commune est donc entièrement responsable du réseau d'eau desservant l'ensemble des Résidences du Château.

Croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Samuel

S. Comme convenu avec M. MABON, je vous serais obligé de nous adresser copies du I.V. de réception et du rapport du laboratoire d'analyses.

Monsieur ACCAIR

17.06 - 1990

Suite à votre communication tél, j'ai retrouvé dans le Conseil 1967, un document qui ne laisse planer aucun doute :

- sur la prise en charge du réseau d'eau par la mairie en 1967 -
- sur la responsabilité de la Commune de toutes les installations afférentes.

Bien Cordialement.

Thierry.

Copie M^r Pafe